

COMMUNIQUE ACCIDENTS BEAU-MARAIS



SECTEUR FÉDÉRAL CGT DES CHEMINOTS
DU NORD-PAS DE CALAIS



Ligne Dunkerque-Calais, Où en sommes-nous ?

Le 4 novembre 2021 à 18h03, le TER 844617 circulant sur l'axe Dunkerque-Calais est victime d'un accident de personnes aux conséquences humaines dramatiques à proximité du point d'arrêt de Beau-marais.

Vos représentants CGT de la Direction de Ligne Lille-Littoral (DL LL) ont été alertés par l'adjoint production de la DL LL dans la soirée par téléphone.

En toute responsabilité et ne voulant pas céder à l'élan émotionnel généré par la situation, **la CGT a pris la décision de missionner 2 de ses mandatés CSSCT Production et Services et 2 de la CSSCT Services en enquête** afin de rechercher et comprendre toutes les circonstances ayant amené à cet accident, dans le but de proposer des mesures de prévention et ceci afin de réduire le risque de heurt de personnes dans cette zone.

De par sa nature, une enquête de ce type est longue à mettre en place et nécessite du temps pour que le travail de fond d'analyse des faits et des éléments puisse se faire correctement.

Elle est d'ailleurs cadrée par le code du travail.

Malheureusement, nous avons récemment connu un deuxième accident du même type au même endroit, alors que notre enquête est toujours en cours.

Il nous semble donc important de vous faire un point d'étape sur notre travail, afin que vous soyez assurés que la CGT n'abandonne pas les agents en souffrance ou mis en difficultés face à cette situation.

➤ Le 5 novembre 2021, nous diligencions notre enquête conjointe aux 2 CSSCT auprès de la

direction régionale TER HDF. Celle-ci était actée par la Direction qui nomma l'adjoint production de DL LL comme représentant de la Direction au sein de l'enquête.

➤ Le 9 novembre 2021, nous demandions les premiers éléments nécessaires à notre enquête et établissions une première liste de personnes que nous souhaitions entretenir.

➤ 12 novembre 2021, visite des lieux de l'accident, première réunion avec l'adjoint production de la DL LL ainsi qu'un représentant du Pôle Sureté Régional.

➤ Les 29 novembre et 3 décembre 2021, nous avons entretenu le responsable SUGE 62, l'astreinte et le DPX de l'Escale de la gare de Calais-Ville, l'astreinte Traction, le responsable Sécurité DL LL, l'adjoint-production DL LL ainsi que le Directeur de la DL LL.

Entre temps, nous avons récupéré de nombreux documents. Cela nous a permis de débiter l'analyse de ceux-ci conjointement aux éléments appris lors des entretiens.

En même temps et parallèlement à cette enquête, le syndicat CGT des Cheminots de Calais et ses environs a été reçu par les représentants de la DL Lille Littoral le 26 novembre 2021 lors d'une audience déposée le 8 novembre.

La délégation reçue ce jour-là, a exigé de la direction qu'elle prenne des mesures préventives, immédiatement, compte tenu de la gravité de la situation afin de préserver la sécurité des personnes et la santé des agents.

Plusieurs propositions ont été faites, comme :

➤ La rédaction d'une note aux ASCT afin de ne plus effectuer de contrôles de titres de transport dans certains trains identifiés ainsi que la mise à disposition de masques en nombre suffisant permettant ainsi de ne pas se mettre en porte à faux vis-à-vis d'autres usagers et de recentrer les missions sur la partie sécurité et sûreté.

Mesure que la direction avait su mettre en place dans un autre contexte et de manière généralisée (COVID).

➤ La CGT demande également de la présence SUGE supplémentaire tant aux abords des voies que dans les trains.

➤ Pour ne pas faire reposer la responsabilité sur les épaules des agents (ADC ou Agents Circulation) la CGT a demandé la mise en place d'une LTV à 30KM/H dans les 2 sens et l'installation de pancarte S sur la zone de Marck à la bif Coulogne. Car ces mesures nous semblent indispensables.

➤ La CGT a de plus demandé le retrait de la clôture qui semble agir comme un goulot d'étranglement et empêche les réfugiés qui se retrouvent coincés de sortir de la zone dangereuse, augmentant ainsi le risque de heurt.

➤ Toujours en appui de l'enquête menée, le syndicat CGT a rencontré en audience les services de l'état (Sous-Préfecture de Calais), où en plus d'avoir demandé la mise en place d'un accueil digne et éloigné des emprises ferroviaires pour loger et nourrir ces personnes, les mêmes propositions ont été rappelées et expliquées pour faire pression sur les directions SNCF afin de répondre à cette situation dramatique.

Pour revenir à l'enquête, il nous reste quelques entretiens à réaliser : CTT DL LL, la responsable relation client DL LL, l'ADC et l'ASCT titulaire du 844617 le 4 novembre 2021, le responsable EIC

zone littorale, le Chef d'Incident Ligne, le responsable SUGE 59, un représentant du Pôle Relations Publiques régional et un représentant du Pôle Sûreté régional.

Nous faisons face à un refus de SNCF Réseau à entretenir ses agents, malgré les actions portées par la CGT dans ce CSE, nous travaillons actuellement avec le Secteur Régional CGT afin de débloquer cette situation. Cela ne nous empêchera pas de continuer notre démarche, chacun prendra ses responsabilités.

La CGT travaille tant sur le plan CSSCT qu'au niveau du syndicat de site.

Le risque 0 n'existe pas, mais notre démarche consiste à le faire baisser en prenant en compte des problématiques qui dépassent le champ d'intervention qui nous est possible en tant que représentants des cheminots, dans un contexte local et national tendu sur la question des réfugiés.

Vous l'aurez compris, la CGT ne confond pas vitesse et précipitation, surtout pas sur un sujet si dramatique humainement, tant du côté des réfugiés que des cheminots qui subissent, impuissants, l'abandon de l'état et de leurs directions face à cette problématique.

Chaque mesure que nous avons proposée et que nous proposerons sera pesée et réfléchie afin de diminuer le risque.

Ceci n'est qu'un point d'étape et nous ne manquerons pas de vous faire un retour dès que **l'enquête touchera à son but.**

En cas de besoin, vos représentants CGT sont à votre écoute et disponibles pour vous venir en aide, n'hésitez pas à les contacter.

Mandatés CGT CSSCT Production Et Services :

David Wartelle

07.69.91.90.78

Guillaume Grisolet

06.04.50.16.05

Mandatés CGT CSSCT Services :

Delphine Cendré-Bassez

06.03.12.36.14

Alexis Goudemand

06.11.50.19.06